

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 18

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
	CP : concours de projet CI : concours d'idées			
Commune du Locle	Réaménagement du centre ville, CI	Architectes et urbanistes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel et inscrits au REG A ou B (le recours aux spécialistes d'autres disciplines établis hors du canton est autorisé), ainsi que tout architecte originaire du canton de Neuchâtel	30 sept. 88 (15 juin 88)	
Commune de Martigny	Aménagement de la place de Rome, CI	Architectes établis en Valais, en Suisse romande ou au Tessin, ou qui en sont originaires	30 sept. 88 (15 juin 88)	10/88 B 70
Commune de Loèche/VS	Aménagement du centre de La Souste, CI	Architectes établis ou domiciliés en Valais ainsi que les architectes valaisans domiciliés ou établis en Suisse	14 oct. 88	18/88 B 130
Ville de Lausanne	Aménagement d'un quartier urbain de 7 ha au lieu-dit «Gare du Flon», CI	Architectes et urbanistes établis ou domiciliés en Suisse avant le 1 ^{er} janvier 1988, architectes et urbanistes suisses établis à l'étranger; association possible avec des architectes et des urbanistes étrangers	31 oct. 88 (31 août 88)	11/88 B 78
Ecole d'architecture de l'Université de Wisconsin (Etats-Unis)	«Visions pour la ville du futur», concours international	Architectes et urbanistes de toutes nationalités; les équipes pourront comporter des professionnels de toutes les disciplines et des étudiants	(31 oct. 88) 31 mai 1989	B 118
Commune de Monthey	Aménagement et structuration de la place de l'Hôtel-de-Ville, CP	Architectes domiciliés ou établis en Valais, architectes originaires du Valais, architectes (REG A ou B) domiciliés dans les cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel, du Jura ou du Tessin	Décembre 88 (15 juillet 88)	14/88 B 102
Ville de Neuchâtel	Restructuration et agrandissement de l'Hôpital Pourtalès, Neuchâtel, CP	Architectes domiciliés ou installés dans le canton de Neuchâtel depuis le 1 ^{er} janvier 1987; architectes originaires du canton de Neuchâtel (REG A ou B), domiciliés en Suisse ou à l'étranger ainsi que des architectes invités	16 déc. 88 (4 juillet-12 août 88)	
Fondation Roi-Baudoin, rue Bréderode 21, B-1000 Bruxelles	Mise en valeur du site de la bataille de Waterloo (B), CI	Professionnels et étudiants ressortissants de la CEE dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement paysager et du graphisme	15 février 89 (15 oct. 88)	15-16/88 B 110

Nouveaux dans cette liste

Ville de La Chaux-de-Fonds	Construction de 200 logements aux Cornes-Morel, CP	Urbanistes et architectes domiciliés dans le canton avant le 1 ^{er} janvier 1988, inscrits au REG neuchâtelois A ou B des architectes, architectes originaires du canton de Neuchâtel et cinq bureaux invités	30 janv. 89 (31 oct. 88)	
Commune de Viège	Aménagement de Viège ouest, CI	Architectes et professionnels domiciliés ou établis en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ou ressortissants suisses	31 janv. 89 (30 nov. 88)	88/18 B 130
Association des communes Hôpital de la Gruyère, CI de l'hôpital de district		Architectes REG A et B des cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais ou Vaud établis ou domiciliés au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988	6 mars 89 (16 août 88)	88/18 B 130
Interfinish «Holland» B.V. Almere (Pays-Bas)	Système de cloison de demain, CP	Architectes, architectes d'intérieur, designers industriels et étudiants de ces disciplines	28 oct. 88	88/18 B 130
Expo 92 Sevilla	Participation suisse à l'Exposition universelle de Séville 1992, CI	Architectes, graphistes et autres créateurs établis en Suisse depuis une année au moins ou de nationalité suisse domiciliés à l'étranger	31 oct. 88	88/18 B 130

Carnet des concours

Concours d'idées pour l'aménagement des gares du Châble-Verbier-Bruson

Résultats

Après avoir siégé du 28 juin au 1^{er} juillet 1988, le jury a désigné les lauréats suivants :

1^{er} rang : Claudine Lorenz, arch. EPFL/SIA, Sion; François de Wolff, arch. EPFZ/SIA, Sion; Transportplan, P.-F. Schmid, ing. EPFL/SIA-SVI, Sion; collaborateur : Ch. Salamin, ing. ETS, Sion.

2^{er} rang : Architektur + Ortsplanung, Berne; Rudolf Rast, arch. EPFZ/SIA; Bernhard Stucky, arch. EPFZ/SIA; Christian Furter, arch. EPFZ/HTL-SIA.

3^{er} rang : Catherine Prélaz et Astrid Dettling, arch. EPFL, Lausanne; collaborateurs : Anouk Ferrario, Urs-Peter Flückiger, Lausanne.

4^{er} rang : Christian Burri, Worb; Bureau Kubik, Worb; collaborateur : Ulrich Doepper, Lausanne.

5^{er} rang : Jean-Claude Maillot, arch. ; Bureau Daniel Fortis, Genève.

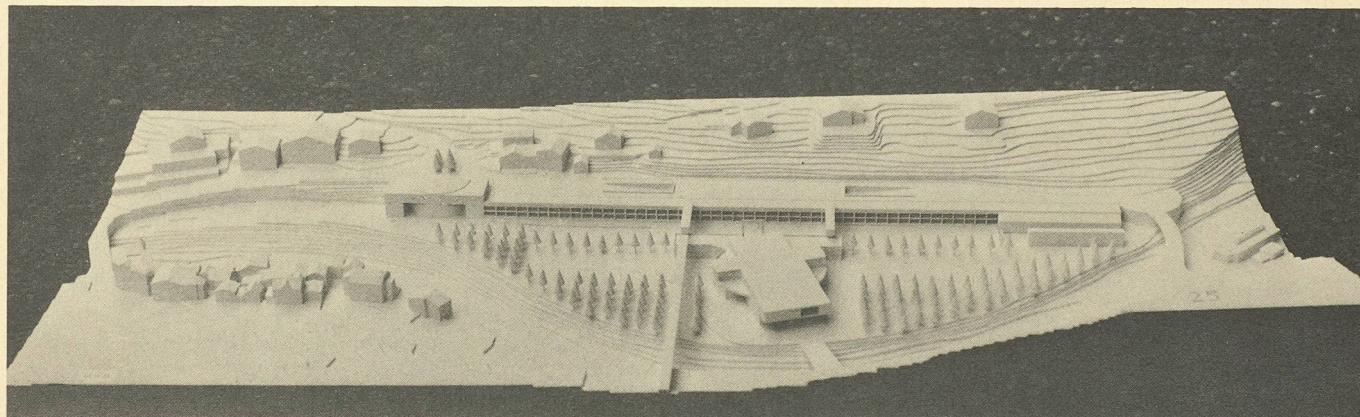
6^{er} rang : Beat Kämpfen + Jürg Meister, arch. EPFZ/SIA, Zurich; collaborateur : Urs Genuchi, Zurich.

7^{er} rang : Raymond Theler + Christof Wyer, architectes, Brig-Glis.

Nous félicitons tout particulièrement Claudine Lorenz, qui a été lauréate du Prix SVIA 1985 (voir *IAS* 14/85), et François de Wolff, déjà lauréat du concours pour l'hôpital de Sion. Nous constatons avec plaisir que de jeunes frères prennent la relève, tout en maintenant très haut le niveau des projets. C'est là le résultat de la politique de concours que conduit, avec beaucoup de constance, l'architecte cantonal Bernard Attiger.

L'exposition a eu lieu du 5 au 15 juillet 1988.

F. N.



Gare du Châble-Verbier-Bruson.

Concours d'idées pour l'aménagement du centre de La Souste (Susten), commune de Loèche (Leuk)

Ouverture

La commune de Loèche-la-Ville ouvre un concours d'idées respectant les articles 5 et 9 de la norme SIA 152, pour l'aménagement de cet exemple classique de village rue que constitue La Souste. Outre les aménagements routiers, il est prévu des locaux pour les services publics de la commune, un nouveau bureau de poste, une laiterie, une banque, un commerce d'alimentation et divers bâtiments de service.

Le concours est ouvert à tous les architectes établis en Valais ou originaires de ce canton. L'inscription se fait par le versement d'un montant de Fr. 300.- sur le compte de la Commune de Loèche, CCP 19-1051.0.

Un montant de Fr. 60 000.- est à la disposition du jury pour 5 ou 6 prix, et les achats éventuels.

Les projets sont à déposer jusqu'au 14 octobre 1988, et la maquette jusqu'au 24 octobre 1988.

Jury : MM. Kurt Aellen, arch., président; W. Locher, Loèche; G. Bregy, Loèche; Paul Pfammater, Loèche; A. Meichtry, arch.; R. Leu, arch.; Roland Gay, arch. Suppléants : MM. A. Werlen, Loèche; A. Werlen, arch., Brigue. Expert : M. H. Gonin, direction d'arrondissement PTT, Lausanne.

F. N.

Une parcelle plate rectangulaire de 50 × 65 m, bordée de deux côtés par des artères piétonnières, sera attribuée à notre pays. Le coût total de l'aménagement, y compris l'agencement intérieur, ne devra pas dépasser 15 millions de francs. C'est cette présentation qui fait l'objet d'un concours d'idées.

Un jury de 11 personnalités sous la présidence de M. Rudolf Schaller, secrétaire général du Département fédéral des affaires étrangères, tranchera souverainement. Il aura à sa disposition une somme de 100 000 francs pour les achats et les prix, dont aucun ne sera inférieur à 10 000 francs.

Les documents à rendre sont les suivants :

- une présentation de l'idée sous forme appropriée;

- un plan de situation au 1:100;

- plans, coupes et façades au 1:100, éventuellement une maquette.

Le concours est ouvert aux architectes, graphistes et autres créateurs établis en Suisse depuis une année au moins ou de nationalité suisse domiciliés à l'étranger. Les questions peuvent être posées par écrit jusqu'au 1^{er} septembre 1988. Tous les plans et autres documents relatifs au concours seront rendus de manière anonyme avec mention d'un pseudonyme.

Les envois doivent parvenir à l'OSEC, Stampfenbachstrasse 85, 8035 Zurich (où l'on peut se procurer la documentation du concours), au plus tard le 31 octobre 1988.

Hôpital de la Gruyère, Riaz

Ouverture

L'Association des communes de la Gruyère pour l'exploitation de l'hôpital de district de Riaz organise une concours à deux degrés, au sens de l'article 7 du règlement SIA 152.

Objectifs

Le premier degré, comme concours d'idées, doit permettre de choisir les meilleures solutions pour la création d'un environ-

nement sécurisant et favorable au bien-être des malades ainsi qu'une rationalisation de l'exploitation par une meilleure disposition de l'organisation et des locaux. Il permettra également de mesurer la capacité d'accueil des installations existantes.

Le concours est ouvert aux architectes inscrits au registre des architectes (REG A et B) des cantons de Berne, Fribourg,

Participation suisse à l'Exposition universelle de Séville 1992 – Concours d'idées

Ouverture

Cette exposition aura lieu du 20 avril au 12 octobre 1992 sur le thème « L'Ere des découvertes ». On y attend 30 millions de visiteurs.

Le thème rappellera la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, le 12 octobre

1492, mais ne sera pas contrariant pour les participants étrangers. Le cadre conceptuel de la contribution suisse se propose d'axer l'effort sur une Suisse moderne et d'inviter le visiteur à s'y rendre lui-même comme touriste.

Genève, du Jura, de Neuchâtel, du Valais et de Vaud, établis ou domiciliés dans ces cantons au moins depuis le 1^{er} janvier 1988. *Jury*: MM. R. Currat, arch. SIA/FAS, urbaniste cantonal, président; A. Galfetti, arch. SIA/FAS, Bellinzone; F. Kolly, administrateur de l'Hôpital de Marsens; J.-M. Lamunière, arch. SIA/FAS, Genève; G. Luisoni, directeur de l'Hôpital de la Gruyère; Dr J.-D. Morard, médecin-chef du service de médecine à l'Hôpital de la Gruyère, Riaz; R. Vittone,

arch. SIA/FAS, Vuarrens. Suppléants: MM. P. Meyer, préfet de la Gruyère, Bulle; Ph. von Streng, arch., Morges.

Inscription: jusqu'au 16 août 1988 à l'Hôpital de la Gruyère, 1632 Riaz, avec copie du récépissé du versement d'une finance de 300 francs au c.c.p. 17-691, Hôpital de la Gruyère, Riaz (mention «Concours Hôpital de la Gruyère»); renseignements à la même adresse.

Remise des projets: 6 mars 1989 à 17 heures à Riaz.

Aménagement de Viège-Ouest

Ouverture

La commune de Viège ouvre à tous les architectes et professionnels établis ou domiciliés en Suisse au moins depuis le 1^{er} janvier 1988, ainsi qu'aux ressortissants suisses, un concours d'idées pour l'aménagement de Viège-Ouest.

Jury: MM. Martin Steiger, président, R. Lüscher, J. Suter, R. Stüdeli, F. Scharz, R. Rast,

P. Gurtner, P. Bloetzer, J. Wyer, X. Furrer et W. Lengacher.

Retrait des documents du 15 août au 30 novembre 1988, contre versement de Fr. 100.—. Questions jusqu'au 14 octobre, réponses avant le 15 novembre 1988. Remise des plans et rapports: 31 janvier 1989 à 17 heures; maquette: 15 février 1989. Jugement au printemps 1989.

Le système de cloison de demain

Ouverture

La société Interfinish «Holland» B. V., à Almere (Pays-Bas) organise un concours international pour la conception du «système de cloison de demain», dans le sens le plus large du terme, et de ses applications. Les projets sont à soumettre sous la forme de deux panneaux A1 à l'italienne.

Les critères de jugement sont la créativité, les possibilités de variation des systèmes, les applications, l'aspect extérieur, le design et l'exécution technique.

La participation est ouverte aux architectes, architectes d'intérieur, designers industriels et aux étudiants dans ces disciplines, quel que soit leur pays de domicile ou d'établissement. Le concours est ouvert du 1^{er} juin au 28 octobre 1988, la remise des prix étant fixée au 25 novembre 1988.

Jury

MM. A. J. H. Haak, professeur, architecte, Delft, président; J.

H. Bakker, ingénieur, conseiller architectonique, Amsterdam, M. B. Bolle, directeur, Westland-Utrecht Hypothekenbank NV, Amsterdam, M. Eekhout, styliste en construction, Octatube Space Structures, Delft, M. C. de Koning, ingénieur, directeur, Directoraat Gebouwen Telecommunicatie, La Haye, F. Kramer, designer industriel, Amsterdam, E. Veenendall, architecte d'intérieur, Amsterdam.

Le jury dispose d'un montant de 50 000 florins (environ 37 000 francs) à répartir de la façon suivante: 35 000 florins (26 000 francs) pour le 1^{er} prix, 10 000 florins (7 400 francs) pour le 2^e prix et 5 000 florins (3 700 francs) pour le 3^e prix, la possibilité de développement sur une base commerciale d'un projet ou d'une partie de projet restant ouverte.

Brochure d'information: Interfinish «Holland» B. V., att. «Système de cloison de demain», boîte postale 1114, NL-1300 Almere, Pays-Bas.

Actualité

Exposition Bernard Bolli

Yverdon-les-Bains,
18 août-11 septembre 1988

Notre confrère Bernard Bolli, architecte adjoint au Service d'architecture de la Ville de Lausanne, présente ses linogra-

vures, acryl et crayons de couleur au Centre thermal d'Yverdon-les-Bains.

Rappelons ici que c'est à lui qu'on doit, en grande partie, le fait que les façades de Lausanne soient devenues polychromes; on lui connaît donc le

goût des couleurs. Mais voici que maintenant on peut entrer dans son jardin secret: un plaisir dont nous ne nous priverons pas!

C'est la troisième exposition de Bernard Bolli et, sauf erreur de

notre part, la première en terre vaudoise. Nous souhaitons plein succès à ce confrère et à son exposition, dont nous aurons peut-être l'occasion de re-parler dans ces colonnes.

F. N.

Le bisse de Savièse – Exposition

Ecublens, 2-11 septembre 1988

La Galerie du Pressoir, voisine de notre revue, puisqu'elle est située à la rue de Bassenges, à Ecublens, présente une série de 94 photographies en noir et blanc consacrées au bisse de Savièse.

Elles sont l'œuvre du photographe vaudois Charles Paris (1886-1975) et datent des années 1920 à 1924.

L'essor du progrès technique a malheureusement relégué au rang de curiosités les extraordinaires ouvrages hydrauliques que sont les bisses valaisans – quand il n'a pas entraîné leur disparition.

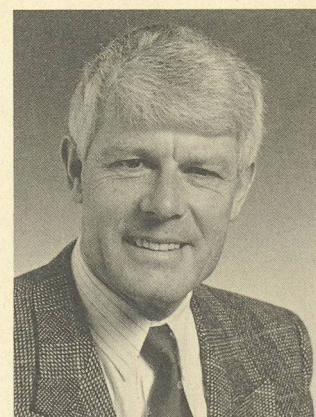
Charles Paris a assisté au début de cette évolution et fixé par l'image le souvenir de ces ouvrages qui avaient assuré pendant des siècles la fertilité d'une contrée vouée originellement à la sécheresse par son ensoleillement. Charles Paris, alpiniste éprouvé, était particulièrement

bien placé pour apprécier la hardiesse et la perfection technique des bisses, puisqu'il a été le photographe officiel des sociétés qui ont réalisé en Valais les grands aménagements hydro-électriques de la première moitié de notre siècle.

Le bisse de Savièse – le Torrent-Neuf – date de 1430. Comportant sur son parcours toute la variété des solutions utilisées pour ce genre d'ouvrage, il a spécialement retenu l'attention de Charles Paris. C'est dire que l'exposition de ses photographies constitue une documentation passionnante sur un type d'ouvrage d'art – le terme est approprié – aujourd'hui reconnu, témoignant d'une longue tradition technique en Valais. A ne pas manquer!

Ouverture de l'exposition: mercredi à dimanche, de 14 à 19 heures.

Un ingénieur SIA à la tête de Swissair



Otto Loepfe est entré à Swissair en 1969, après avoir obtenu son diplôme à l'EPFZ ainsi qu'un titre de Master of Science aux Etats-Unis. Il a successivement dirigé le département technique et le département informatique de la compagnie. Avant de succéder à Robert Staubli, il se consacrait aux questions de collaboration internationale et s'était notamment engagé activement dans la mise sur pied du système de réservation «Galileo», que Swissair développe actuellement avec la collaboration de neuf autres compagnies d'aviation.

A l'occasion de son accession à la présidence, Otto Loepfe a introduit une nouvelle organisation de la compagnie (qui emploie 18 000 personnes et transporte quelque 8 millions de passagers par an), afin de lui assurer plus de souplesse et un meilleur contact avec la clientèle. Ces changements se traduisent par une position renforcée de Genève dans les activités de Swissair. Outre l'intensification prévue des vols entre Zurich et Genève, on peut espérer à terme une amélioration des liaisons à partir et à destination de Genève, voire l'accession de cet